

# PRÉSENTATION DU REGISTRE NUMÉRIQUE DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ



## LE REGISTRE DE SÉCURITÉ PAPIER

- Il est souvent « fourre-tout », difficile d'y trouver les documents attendus
- Le suivi est laborieux et chronophage, il nécessite des tableaux de bord et des outils annexes
- Le registre papier n'est pas consultable à distance
- Le travail partagé sur le registre papier est complexe
- La périodicité des vérifications y est rarement indiquée
- Il peut brûler, être volé, se perdre...



## LA SIGNATURE DU REGISTRE

- **La signature du registre de sécurité par l'organisme agréé ou le technicien compétent n'est imposée par aucun texte :**
  - ▶ Code de la construction et de l'habitation;
  - ▶ Règlement de sécurité des ERP;
  - ▶ Code du travail.
  
- **Aucun des préventionnistes que nous avons contactés n'attache d'importance à la signature du registre par les prestataires**



## L'AVIS DE LA COMMISSION CENTRALE DE SÉCURITÉ

### ■ Relevé de l'avis du 5 septembre 2012 :

Lors de la séance du 5 septembre 2012, la Commission centrale de sécurité a estimé que la réglementation rendait possible l'utilisation d'un registre de sécurité électronique à distance, si :

- ▶ **celui-ci répond aux exigences de l'article R. 123-51 du Code de la construction et de l'habitation**
- ▶ **les inscriptions contenues dans ce registre peuvent être consultées et imprimées à tout moment, sachant qu'elles sont authentifiées par la signature du chef d'établissement ou de son représentant, cette signature ayant la même force probante que la signature manuscrite**

## VOS BÉNÉFICES

- **La sécurité augmentée, un bénéfice pour votre activité :**
  - ▶ Une seule interface accessible où vous voulez, quand vous voulez
  - ▶ Gain de temps
  - ▶ Mise à jour des informations et réglementations en temps réel
  - ▶ Tableaux de bord personnalisables
  - ▶ Parfaite visibilité du niveau de sécurité de votre patrimoine
  - ▶ Alertes sur les vérifications, contrôles et maintenance à venir, en retard, etc.
  - ▶ Archivage de l'historique
  - ▶ Liberté de faire évoluer votre abonnement à la carte

## CONCLUSION

- **BatiRegistre est LA solution qui vous permettra de :**
  - ▶ **Piloter la sécurité et l'accessibilité de tous vos bâtiments en toute sérénité**
  - ▶ **Gagner du temps grâce aux alertes automatiques, aux tableaux de bord et aux multiples fonctionnalités**
  - ▶ **Sensibiliser l'ensemble des intervenants au maintien du niveau de sécurité des bâtiments au moyen d'un outil intuitif et partagé**



La sécurité connectée

**BatiRegistre**

MERCI DE VOTRE ATTENTION

**BatiRegistre** | Savoie Hexapole - L'Agrion | 101, rue Maurice Herzog | 73420 Méry | Tél. 04 79 61 29 81 | [contact@batisafe.fr](mailto:contact@batisafe.fr)  
BATISAFE est à AIX-LES-BAINS | GRENOBLE | LYON | PARIS